

Communiqué No. 3/2021
du 27 mai 2021

Dépôt de requêtes d'admission provisoire au négoce d'emprunts à taux variable au taux d'intérêt de référence Swiss Average Rate Overnight (SARON) via Connexor IBT

Toute requête d'admission provisoire au négoce doit impérativement être déposée par voie électronique via Internet Based Listing (IBL) ou autre système éventuellement amené à lui succéder conformément à l'art. 24 de la Directive Procédures droits de créance (DPDC).

À partir du 21 juin 2021, toute requête d'admission provisoire au négoce d'emprunts à taux variable au taux d'intérêt SARON devra être transmise exclusivement via Connexor IBT. Il n'y a plus possibilité de déposer la demande via le masque de saisie des emprunts dans IBL. Sur demande, le Connexor Service Desk génère les jeux de données (XML) Connexor IBT nécessaires, qui sont requis pour le dépôt des requêtes d'admission provisoire.

Pour toute question relative aux jeux de données IBT, aux profils d'utilisateur Connexor IBT ou aux groupes d'utilisateurs, veuillez-vous adresser au Connexor Service Desk au +41 58 399 33 66 ou par e-mail au connexor@six-group.com.

Les [Communiqués de SIX Exchange Regulation AG](#) sont disponibles sur Internet en allemand, en français et en anglais.